

PRATIQUE DE LA TVA CHEZ LE BAILLEUR SOCIAL

Objectif pédagogique et opérationnel

Connaître et intégrer les règles de TVA auxquelles est confronté le bailleur social

Public

Responsables comptables
Comptables et leurs collaborateurs
Toute personne intéressée par le traitement de la TVA dans le logement social

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

Chaque exposé est suivi d'un mini-cas pratique
Projection du support de formation

Pré requis

Aucun

Suivi et validation

Questions orales ou écrites (QCM)
Evaluation de la formation

Durée – Modalités

1 jour, soit 7 heures
Présentiel ou distanciel synchrone
(classe virtuelle)

PROGRAMME DETAILLE

1. INTRODUCTION

Rappel du mécanisme de la TVA

2. L'ACHAT DU BIEN IMMOBILIERE

Les achats en TVA
Les achats en droits d'enregistrement

3. LES LIVRAISONS A SOI-MEME

La livraison à soi-même d'immeubles construits

La raison
Les modalités

La livraison à soi-même de travaux de réhabilitation

La raison
Les modalités

4. LA LOCATION DE LOCAUX PROFESSIONNELS

Un régime optionnel
Les conditions
Les modalités

5. LA TVA DEDUCTIBLE

Le principe de déductibilité
La règle d'affectation
Le calcul du coefficient de déduction
La notion de secteurs d'activité
Les régularisations

6. LES VENTES EN TVA

La vente de terrains à bâtir

La vente de logements

7. L'IMPACT DE LA TVA SUR LA TAXE SUR LES SALAIRES

La raison de la taxe sur les salaires

Le mode de calcul de la taxe sur les salaires

Formation éligible au renouvellement de la carte des professionnels de l'immobilier conformément au décret n°2016-173 du 17/02/2016.